



Le 9 novembre 2011

Pour publication immédiate

QUEBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2011

Montréal (Québec) – Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2011. Quebecor consolide les résultats financiers de sa filiale Quebecor Media inc. (« Quebecor Media ») dans laquelle elle détient une participation de 54,7 %.

Quebecor a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2011 ont été préparés conformément aux IFRS et les données comparatives de 2010 ont été redressées.

Faits saillants du troisième trimestre 2011

- Revenus de 1,01 G\$, en hausse de 44,9 M\$ (4,6 %) par rapport au troisième trimestre 2010.
- Bénéfice d'exploitation¹ de 319,7 M\$, en baisse de 12,3 M\$ (-3,7 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 26,1 M\$ (0,41 \$ par action de base), contre 83,0 M\$ (1,29 \$ par action de base) au troisième trimestre 2010, soit une baisse de 56,9 M\$ (0,88 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 40,0 M\$ au troisième trimestre 2011 (0,63 \$ par action de base), contre 56,1 M\$ (0,87 \$ par action de base) au troisième trimestre 2010, soit une baisse de 16,1 M\$ (0,24 \$ par action de base).
- Vidéotron Itée (« Vidéotron ») enregistre sa meilleure croissance trimestrielle de clientèle depuis son acquisition par Quebecor Media en 2000 avec l'ajout de 168 700 unités de service³, ce qui représente une hausse de 79,9 % par rapport à la croissance des unités de service au trimestre correspondant de 2010 :
 - augmentation nette de 43 500 clients en télédistribution, dont 77 700 nouveaux clients recrutés au service numérique, soit la plus importante hausse trimestrielle en télédistribution depuis mars 1999 et la plus forte croissance au service numérique depuis le lancement du service, portant à 73,1 % le taux de pénétration du service numérique par rapport à la clientèle totale en télédistribution ;
 - hausse de 39 900 clients au service d'accès Internet, soit la plus forte croissance des trois dernières années ;
 - croissance de 37 800 clients en téléphonie par câble, soit la meilleure performance depuis deux ans ;
 - ajout de 47 500 lignes à la téléphonie mobile, soit la plus forte croissance trimestrielle depuis le lancement de ce service.

« Quebecor a enregistré une croissance de ses revenus au troisième trimestre 2011, principalement en raison de l'excellente performance de son secteur Télécommunications », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor. « Grâce notamment à l'efficacité des stratégies de commercialisation des services combinés – dont le service de téléphonie mobile – dans un contexte marqué par la fin de l'utilisation des ondes hertziennes pour la diffusion des signaux télévisuels analogiques, Vidéotron a généré sa meilleure croissance trimestrielle de clientèle totale depuis son acquisition par Quebecor Media en octobre 2000. De plus, cette croissance des unités de service représente une augmentation de 79,9 % par rapport à la croissance enregistrée à la même période de 2010. Sur le plan financier, le bénéfice d'exploitation du secteur

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ».

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ».

³ Les unités de service représentent l'addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet et de téléphonie par câble auxquels est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

Télécommunications a progressé de 10,9 M\$ (4,1 %) au troisième trimestre 2011, et ce, malgré les coûts additionnels encourus pour l'exploitation du nouveau service de téléphonie mobile. Au total, 253 900 lignes avaient été activées sur le réseau 4G de Vidéotron au 30 septembre 2011, dont 181 200 nouvelles activations et 72 700 migrations provenant du réseau d'exploitants de réseau mobile virtuel (« ERMV »). Il s'agit à tous points de vue d'un trimestre exceptionnel pour l'ensemble des services de notre secteur Télécommunications. »

« En dépit d'un contexte économique défavorable touchant en particulier les revenus publicitaires dans les médias imprimés, la Société continue d'investir dans son secteur Médias d'information en vue de protéger et même, pour certains produits, d'accroître ses parts de marché. Les résultats du sondage NADbank 2010/11 ont confirmé que *Le Journal de Montréal* compte un lectorat hebdomadaire de 1 194 400, soit 371 600 lecteurs de plus que son plus proche concurrent, alors que son lectorat a affiché une hausse de 16 % chez la clientèle des 18-24 ans. Le sondage NADbank 2010/11 a aussi confirmé une hausse de 45 000 lecteurs pour le quotidien gratuit *24 heures*, soit 8,1 % de plus qu'au sondage précédent. En outre, Réseau Quebecor Media inc. (« Réseau Quebecor Media ») a lancé *Le Sac Plus* au cours du troisième trimestre. En plus de distribuer l'ensemble des journaux régionaux de Quebecor Media, *Le Sac Plus* contient chaque semaine du matériel publicitaire comme des circulaires, des dépliants promotionnels, de l'échantillonnage de produits et d'autres promotions à valeur ajoutée. En outre, Réseau Quebecor Media a conclu une entente avec Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. dans le but d'assurer la distribution des circulaires de la chaîne de pharmacies dans *Le Sac Plus*. Cette entente s'ajoute au contrat annoncé auparavant pour l'impression de cette circulaire par Imprimerie Quebecor Media inc., ce qui témoigne de la complémentarité de l'offre multiproduit du secteur Médias d'information. »

« Afin de poursuivre sa diversification et de réduire ainsi la concentration de ses activités dans une seule chaîne généraliste, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a continué d'élargir son offre de produits avec le lancement réussi de sa chaîne TVA Sports, qui a conclu une série de partenariats avec des événements sportifs d'envergure afin d'enrichir sa programmation. Par ailleurs, les résultats de cette filiale ont également été affectés par des coûts de lancement liés aux nouvelles chaînes, de même que par les effets négatifs du contexte économique. »

« Dans le même esprit, Quebecor déploiera son plan d'affaires pour la gestion d'un amphithéâtre multifonctionnel qui doit être opérationnel en septembre 2015, à la suite de la signature des ententes finales avec la Ville de Québec au début du mois de septembre dernier. Quebecor réitère son objectif de faire l'acquisition d'une franchise de la Ligue Nationale de Hockey pour cette enceinte, en plus d'y présenter des événements et spectacles de grande envergure. »

« Enfin, sur le plan financier, il importe de préciser que la baisse de 56,9 M\$ du bénéfice net attribuable aux actionnaires, au troisième trimestre 2011, provient surtout d'un impact défavorable hors caisse de 48,4 M\$, après impôts et participations ne donnant pas le contrôle, lié à l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers. En excluant cet élément, la baisse du bénéfice net s'explique par des éléments liés aux opérations, dont les investissements dans les nouveaux produits et services. À cet effet, la hausse des coûts d'acquisition de lignes sur le nouveau réseau 4G et l'augmentation de la charge de l'amortissement des immobilisations et des licences liées à ce réseau ont généré une variation défavorable totale du bénéfice net de 14,9 M\$, après impôts et participations ne donnant pas le contrôle. »

« Il s'agit, en résumé, d'un excellent trimestre pour Quebecor en termes de croissance de clientèles et de développement de nouveaux produits et d'occasions d'affaires, ce qui consolide davantage les assises de la croissance future de l'entreprise », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1**Faits saillants financiers des troisièmes trimestres de Quebecor – 2007 à 2011****(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)**

	2011 ¹	2010 ¹	2009 ²	2008 ²	2007 ²
Revenus	1 014,8 \$	969,9 \$	924,5 \$	915,0 \$	840,4 \$
Bénéfice d'exploitation ³	319,7	332,0	301,1	277,4	256,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires tiré des activités d'exploitation poursuivies	26,1	83,0	67,8	45,7	80,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	26,1	83,0	69,4	45,7	(35,0)
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ⁴	40,0	56,1	52,9	42,5	42,3
Par action de base :					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires tiré des activités d'exploitation poursuivies	0,41	1,29	1,06	0,71	1,25
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,41	1,29	1,08	0,71	(0,54)
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ⁴	0,63	0,87	0,82	0,66	0,66

¹ Les données financières pour les troisièmes trimestres 2010 et 2011 sont présentées conformément aux IFRS.² Les données financières pour les troisièmes trimestres de 2007 à 2009 sont présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.³ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ».⁴ Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ».**Comparaison des troisièmes trimestres 2011 et 2010****Revenus** de 1,01 G\$, en hausse de 44,9 M\$ (4,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (55,4 M\$ ou 10,0 % des revenus du secteur) et Technologies et communications interactives (7,5 M\$ ou 33,5 %).
- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (5,0 M\$ ou -5,3 %), Loisir et divertissement (3,8 M\$ ou -4,9 %) et Médias d'information (3,3 M\$ ou -1,4 %).

Bénéfice d'exploitation de 319,7 M\$, en baisse de 12,3 M\$ (-3,7 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (10,9 M\$ ou 4,1 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Technologies et communications interactives (2,0 M\$ ou 166,7 %).
- Baisse dans les secteurs Télédiffusion (10,1 M\$ ou -77,1 %), Médias d'information (8,9 M\$ ou -23,4 %) et Loisir et divertissement (0,8 M\$ ou -6,5 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor Media a entraîné un écart favorable de 1,1 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2011, par rapport à la même période de 2010. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor a entraîné un écart défavorable de 4,1 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2011.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement au quatrième trimestre 2009 de la provision cumulative pour droits de licence de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), le bénéfice d'exploitation est en baisse de 2,8 % au troisième trimestre 2011, contre une hausse de 7,8 % à la même période de 2010.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 26,1 M\$ (0,41 \$ par action de base), contre 83,0 M\$ (1,29 \$ par action de base) au troisième trimestre 2010, soit une baisse de 56,9 M\$ (0,88 \$ par action de base).

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - une perte sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 34,4 M\$ enregistrée au troisième trimestre 2011, contre un gain de 79,0 M\$ au même trimestre de 2010, soit un écart défavorable de 113,4 M\$;
 - la hausse de 33,0 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - la baisse de 12,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la hausse de 4,7 M\$ des frais financiers.

Contrebalancées par :

- un écart favorable de 9,7 M\$ au chapitre de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 40,0 M\$ au troisième trimestre 2011 (0,63 \$ par action de base), contre 56,1 M\$ (0,87 \$ par action de base) au troisième trimestre 2010, soit une baisse de 16,1 M\$ (0,24 \$ par action de base).

Comparaison des neuf premiers mois de 2011 et de 2010

Revenus de 3,06 G\$, en hausse de 146,7 M\$ (5,0 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (158,3 M\$ ou 9,7 % des revenus du secteur), Technologies et communications interactives (14,8 M\$ ou 21,1 %) et Loisir et divertissement (1,8 M\$ ou 0,9 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (5,2 M\$ ou -0,7 %) et Télédiffusion (0,9 M\$ ou -0,3 %).

Bénéfice d'exploitation de 972,5 M\$, en baisse de 1,8 M\$ (-0,2 %).

- Recul dans les secteurs Médias d'information (30,5 M\$ ou -22,8 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Télédiffusion (15,8 M\$ ou -34,6 %).
- Hausse dans les secteurs Télécommunications (20,0 M\$ ou 2,6 %), Loisir et divertissement (2,7 M\$ ou 16,6 %) et Technologies et communications interactives (1,9 M\$ ou 54,3 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor Media a entraîné un écart favorable de 12,7 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport à la même période de 2010. La juste valeur des options était en baisse au cours des neuf premiers mois de 2011, contre une hausse pour la même période de 2010. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor a entraîné un écart favorable de 22,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société pour les neuf premiers mois de 2011.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement au quatrième trimestre 2009 de la provision cumulative pour droits de licence de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation affiche une baisse de 3,7 % au cours des neuf premiers mois de 2011, contre une hausse de 10,0 % à la même période de 2010.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 115,6 M\$ (1,80 \$ par action de base), contre 178,7 M\$ (2,78 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2010, soit une baisse de 63,1 M\$ (0,98 \$ par action de base).

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - un écart défavorable de 97,6 M\$ au chapitre des pertes et gains sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
 - la hausse de 94,8 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - la hausse de 5,3 M\$ de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés en partie par :

- la baisse de 5,7 M\$ de la perte sur refinancement de dettes.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 135,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2011 (2,12 \$ par action de base), contre 162,4 M\$ (2,52 \$ par action de base) à la même période de 2010, soit une baisse de 26,5 M\$ (0,40 \$ par action de base).

Financement

Le 5 juillet 2011, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ pour un montant en capital net de 294,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,1 M\$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux de 6 7/8 % et viennent à échéance le 15 juillet 2021. Le produit net de cette émission a été utilisé pour financer le remboursement par anticipation et le retrait d'un montant en capital global de 255,0 M\$US de ses billets de premier rang à un taux de 6 7/8 % échéant en 2014, ainsi que le règlement des contrats de couverture afférents pour un déboursé total de 303,1 M\$. Le 20 juillet 2011, Vidéotron a amendé sa facilité de crédit renouvelable de 575,0 M\$ afin de proroger son échéance d'avril 2012 à juillet 2016 et de modifier certains termes et conditions de cette facilité de crédit.

Les conditions des débetures échangeables série 2001 et série Abitibi ont été modifiées respectivement en février et en juin 2011 afin de réduire le taux d'intérêt de 1,50 % à 0,10 % sur le montant nominal des débetures. Les autres conditions n'ont pas changé et demeurent applicables. En septembre 2011, la Société a racheté des débetures échangeables série 2001 d'un montant nominal de 135,0 M\$ pour une contrepartie nulle. Au 30 septembre 2011, le montant nominal total combiné lié aux deux séries de débetures échangeables en circulation était de 844,9 M\$.

Dividendes

Le 8 novembre 2011, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 20 décembre 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 novembre 2011. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 10 août 2011, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 985 233 actions catégorie A (les « actions catégorie A ») représentant approximativement 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 453 304 actions catégorie B (les « actions catégorie B ») représentant approximativement 10 % des actions catégorie B détenues dans le public en date du 2 août 2011. Les rachats peuvent être effectués entre les 12 août 2011 et 10 août 2012, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées sont ou seront annulées.

Au cours du troisième trimestre 2011, la Société a racheté et annulé 738 500 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 24,0 M\$. L'excédent de 18,4 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du troisième trimestre 2011 de Quebecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Quebecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 9 novembre 2011, à 11 h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Quebecor pour le troisième trimestre 2011, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès 58308#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 656419# et code d'accès 58308#, entre les 9 novembre et 9 décembre 2011. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Quebecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Quebecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Quebecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Quebecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Quebecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Quebecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Quebecor au 9 novembre 2011 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Quebecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

La Société

Quebecor inc. (TSX : QBR.A, QBR.B) est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc., l'un des plus importants conglomerats de médias du Canada, comptant plus de 16 000 employés. Quebecor Media inc. est, grâce à sa filiale Vidéotron ltée, une entreprise intégrée de communications active dans la télédistribution, le développement multimédia interactif, les services d'accès Internet, la téléphonie par câble et la téléphonie mobile. Par l'intermédiaire de Corporation Sun Media, Quebecor Media inc. est le plus grand éditeur de journaux du Canada. Elle exploite également Canoë inc. et son réseau de propriétés Internet au Canada en langues française et anglaise. Dans le domaine de la télédiffusion, Quebecor Media inc. exploite, par l'entremise de Groupe TVA inc., le premier réseau de télévision francophone généraliste du Québec, diverses chaînes spécialisées et la chaîne de langue anglaise Sun News. Une autre filiale de Quebecor Media inc., Nurun inc., est une importante agence de technologies et de communications interactives avec des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Quebecor Media inc. est active dans l'édition de magazines (TVA Publications inc.), dans l'édition et la distribution de livres (Groupe Sogides inc. et Les Éditions CEC inc.), dans la production, la distribution et la vente au détail de produits culturels (Groupe Archambault inc., TVA Films), dans la location et la vente au détail de DVD, de disques Blu-ray et de jeux vidéos (Le SuperClub Vidéotron ltée), dans l'impression et la distribution de journaux régionaux et de circulaires (Imprimerie Quebecor Media inc. et Réseau Quebecor Media inc.), dans la production et la diffusion de contenus d'information (Agence QMI), dans la commercialisation d'ententes publicitaires multiplateformes (QMI Ventés) et dans l'édition d'annuaires imprimés et en ligne par l'intermédiaire de Quebecor MediaPages.

- 30 -

Sources :

Jean-François Pruneau
Chef de la direction financière
Quebecor inc. et Quebecor Media inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

J. Serge Sasseville
Vice-président, Affaires corporatives et institutionnelles
Quebecor Media inc.
serge.sasseville@quebecor.com
514 380-1864

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation

Dans l'analyse de ses résultats d'exploitation, la Société utilise le bénéfice d'exploitation, tel que présenté dans son état consolidé résumé des résultats, pour évaluer son rendement financier. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation constitue un élément important des régimes de rémunération incitatifs de la Société. Le bénéfice d'exploitation est identifié comme une mesure additionnelle selon les IFRS.

Auparavant, le bénéfice d'exploitation était une mesure non normalisée selon les PCGR du Canada. La Société définissait le bénéfice d'exploitation comme le bénéfice net conformément aux PCGR du Canada, avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, le gain (la perte) sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La mesure du bénéfice d'exploitation telle qu'utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux et le gain (la perte) sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies élimine l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	40,0 \$	56,1 \$	135,9 \$	162,4 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(34,4)	79,0	(27,9)	69,7
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(2,9)	(12,6)	(19,0)	(13,7)
Gain (perte) sur refinancement de dettes	2,7	—	(6,6)	(12,3)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	7,6	(17,6)	13,7	(11,6)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	13,1	(21,9)	19,5	(15,8)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	26,1 \$	83,0 \$	115,6 \$	178,7 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de la planification fiscale.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés pour la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.